

**Zeitschrift:** Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

**Herausgeber:** Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

**Band:** 11 (1937)

**Heft:** 5: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le Collectionneur et généalogiste suisse

**Artikel:** Etude sur le "Fasciculus Temporum" [Suite]

**Autor:** Werner, R.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-387316>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DER SCHWEIZER SAMMLER UND FAMILIENFORSCHER

*Le Collectionneur et généalogiste suisse*

*Bücher, Ex-libris, Graphik, etc.*

Organ der  
Schweizer Bibliophilen Gesellschaft, der  
Vereinigung schweiz. Bibliothekare und  
der schweiz. Gesellschaft für Familien-  
forschung

*Livres, Ex-libris, Estampes, etc.*

Organe de la  
Société suisse des bibliophiles, de  
l'Association des Bibliothécaires suisses  
et de la Société suisse d'études  
généalogiques

Herausgeber: Dr. Wilh. J. Meyer

Verleger: Apriarius-Verlag (Paul Haupt), Bundesgasse 34, Bern

*Etude sur le „Fasciculus Temporum“*  
*édition de Henri Wirczburg, moine au prieuré de Rougemont (1481)*  
par Rob. Werner (suite)

Depuis 1470 environ, de nombreux imprimeurs ambulants («Wanderdrucker») parcouraient les pays d'Europe avec des imprimeries transportables, à l'aide desquelles ils publiaient des ouvrages dans tous les endroits où ils espéraient pouvoir écouler leur marchandise. (Pour le dire en passant, on évalue à 40 000 le nombre des écrits qui ont été imprimés avant 1500, soit dans les cinquante à soixante années qui ont suivi la découverte de l'imprimerie<sup>13)</sup>.

Wirczburg, qui imprima un calendrier à Genève avec Steinschaber, possédait-il une presse transportable ? Nous ne savons. Le calendrier de 1479 et le *Fasciculus* de 1481 ne sont pas imprimés avec les mêmes caractères. Mais les lettres, dans ces deux volumes, ont des ressemblances indéniables : il y a, entre elles, une parenté évidente. Dans les deux ouvrages, par exemple, les

<sup>13)</sup> L. Hain : «Repertorium bibliographicum» : Introduction.

points sur les *i* sont remplacés par de petits traits obliques (ressemblant à des accents aigus), que Wirczburg paraît avoir affectionnés spécialement. D'autres signes caractéristiques, par contre, ne se trouvent que dans le *Fasciculus* et pas dans le calendrier de 1479 : c'est le cas, en particulier, d'un H majuscule, orné d'un crochet qui semble posé au bas de la lettre, à gauche.

Ces divergences et ces ressemblances n'ont d'ailleurs rien d'étonnant : les imprimeurs fabriquaient eux-mêmes, en général, leurs caractères typographiques et donnaient aux lettres des « tours » particuliers qui les distinguaient des lettres employées par d'autres confrères.

En tout état de cause, un fait certain est que la petitesse, l'humilité de Rougemont ne sont nullement une preuve que le *Fasciculus* n'y a pas été imprimé. On peut fort bien supposer que, voulant jouir du calme nécessaire pour composer une œuvre de longue haleine, Wirczburg, qui était moine, avait quitté le prieuré clunisien de Saint-Victor à Genève et s'était retiré dans celui de Rougemont pour y travailler en paix<sup>14)</sup>.

De plus — argument capital à notre avis — Wirczburg ne dit pas seulement qu'il est « moine dans le prieuré de Rougemont ». Il ajoute que son livre est imprimé « sous Louis, comte magnifique de Gruyère »<sup>15)</sup>. Pourquoi, s'il imprimait son livre à Genève, Wirczburg mentionnerait-il le comte de Gruyère ? Quelles raisons aurait-il de le faire ? Que viendrait faire ce souverain dans un livre paraissant à Genève ? Si Wirczburg nomme le comte, c'est qu'il vivait dans ses Etats et qu'il désirait mettre l'œuvre sous sa haute protection. Alors, pourquoi ne pas admettre tout simplement que le

---

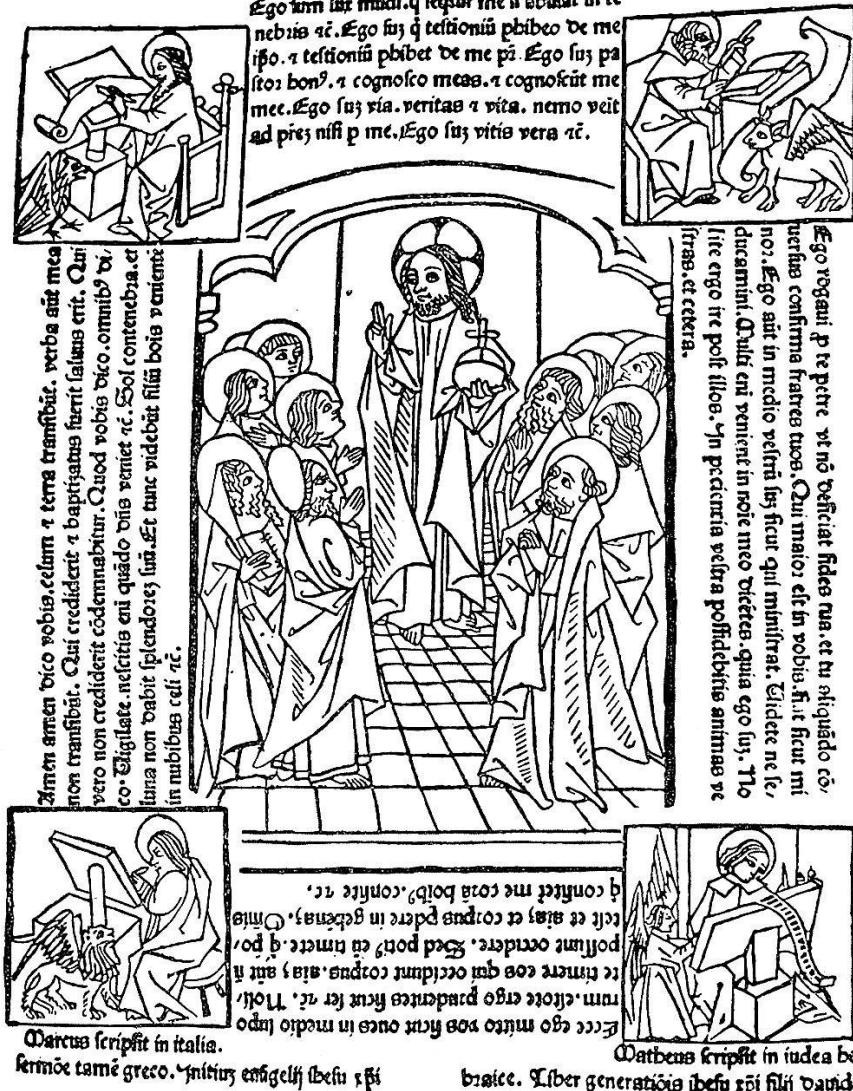
<sup>14)</sup> Dans le calendrier de 1479, Wirczburg s'intitule simplement *dompnum* (= dominum), «maître». Dans le *Fasciculus* il s'appelle *fratrem*, «frère». On peut croire qu'en 1479 il était encore clerc et qu'il est entré dans les ordres entre 1479 et 1481.

<sup>15)</sup> Il s'agit de Louis I, fils de François I, comte de 1475 à 1492.

*Jobannes scriptus in asia greco symo. In principio Lucas scriptus in grecia sermone greco. Fide in deus herodis regis fidei et erat verbum. et verbum erat et.*

*Ego sum lux mundi. qui sequitur me non abudat in te nebris ac. Ego sum qui testimoniū probabo de me ipso. et testimoniū probabit de me p̄. Ego sum pastor bonus. et cognosco messias. et cognoscit me mee. Ego sum via. veritas et vita. nemo veit ad prius nisi per me. Ego sum vita vera ac.*

*Ego rogauī p̄ repetere ut nō deficiat fidēs tua et tu aliquando cōuertha confirmā fratres tūcos. Qui maior est in nobis. si ut situr mihi. Ego sicut in medio vestrum hys situr qui ministrat. Videret ne se diccamini. Quād enī venient in nomine meo dicētes. quia ego sum. Non sit ergo ire post illos. In precōaria vestra possidētis animas vestras. et cetera.*



*Matthaeus scriptus in italia.*

*Sermone tamē greco. Initius evangeliū ibesu.*

*Matthaeus scriptus in iudea beatis.*

*Uaber generatiois ibesu xpi filij Iudas.*

*Gravure sur bois de l'édition : Rolevnick, Fasciculus, Rougemont 1481.  
(Le Sauveur entouré des douze disciples; aux coins, les quatre évangélistes.)*

moine était à ce moment dans le prieuré de Rougemont, qui faisait partie des domaines du comte de Gruyère ?

Enfin — chose curieuse — l'exemplaire du *Fasciculus Temporum*, édition de Wirczburg, que possède la bibliothèque publique de Soleure, a une reliure très ancienne. Par une série de déductions fort ingénieuses, Dufour arrive à démontrer que la reliure de cet exemplaire a été faite au moment de l'impression du livre, et dans la même localité ou dans un endroit voisin. Or il se trouve que les demi-feuilles de garde de la reliure sont en parchemin, et ce parchemin est un acte manuscrit passé à Fribourg le 11 décembre 1380. (On employait souvent les vieux parchemins pour faire des reliures.) Ne serait-il pas bizarre que, pour un livre imprimé à Genève, on se soit servi d'un parchemin daté de Fribourg ? C'est possible évidemment. Mais il paraît beaucoup plus naturel d'admettre que le parchemin qui a servi à relier le volume était tout près, dans le voisinage, et Fribourg — à cette époque surtout — était beaucoup plus près de Rougemont que de Genève. On peut regarder comme un fait probable — Dufour écrit : « un fait certain » — que le vieil exemplaire de la bibliothèque de Soleure a été relié à Fribourg, ou à Rougemont même, par un relieur que le monastère avait fait venir de Fribourg<sup>16)</sup>.

(A suivre.)

---

<sup>16)</sup> L'exemplaire du Musée du Vieux-Pays d'Enhaut a appartenu à l'abbé Gremaud, qui l'avait acheté à Gaullieur; il se trouvait autrefois dans la bibliothèque des Cordeliers de Fribourg. La reliure est fort ancienne, mais ne paraît pas être contemporaine de l'impression du livre et pourrait dater du début du XVI<sup>e</sup> siècle. La demi-feuille de garde est en parchemin, couvert de textes hébreuïques que nous ne sommes pas parvenus à dater. Par contre, la feuille de garde en papier, qui précède le texte imprimé, est intéressante : elle est d'une autre qualité que le papier imprimé et porte un autre filigrane (la grappe de raisin, C. M. Briquet, Les Filigranes, n° 13 020). Elle doit dater d'une époque comprise entre 1496 et 1525 et provenir des battoirs de la Glâne et de Marly, près de Fribourg; tout porte à croire qu'elle est contemporaine de la reliure. Ces constatations, sans fournir en elles-mêmes un argument décisif, viennent encore appuyer la thèse de Dufour.

tribus. etiam impator: cu cepit cu cardinalib⁹. et per. h. mēles in vinculis tenuit. et scisma habuit. In omnibus tamē triūp̄uit. et gloriūt et pacificū fine habuit. sepultus rome in ecclesia sc̄i salvatoris. Et eccl̄ia rectissime compas hunc que crescit. et decrescit. et quasi deficere rideat. sed tamē ad plenū reueratur. propter illuminationē solis eterni. qui est xp̄is dñis sponsus eius.

**S**cisma. xvij. ecclie fuit inter paschale; h. et tres prelatos fratres albertū. amalpbū. et theodericū. qui favore impatoris exerentur se. sed mala morte perierunt. et paschale obtinuit. quia iuste electus fuit. et deus fuit p eo.

**Q**uo camōti. ep̄is abb: cuiādō cōpilauit decretū **O**nodo cōstellens incepit sub berdingo apostolici p̄ fidop. et post cu buzo catalaunē. abbatē. Et nota q̄ nō eq̄ o: dies incepit. post quē graciānus rē.

**B**uogo cluniacū. abbas vir ſc̄is et pieat̄ visceribus tot⁹ affluens. revelatione dñina cōpli; monachū. frat̄. amalpbū. virtute dei nō arte virili venustissime ampliavit ſicut bactenus ecmittit. obic multo p̄ monasteriorū p̄ extitit. qui tūc in diversis mudi partib⁹ conſtruebant. et ecclie cluniacē. ſubiciebantur. propter famā ſc̄itatis ſc̄on monachorū qui tūc ibidez cōversabant. obic etiā inclitissimos habuit vīc cipulos inter quos vīdūt̄ monachū. ad almanā p reformatione regularis vite directus miraculū claruit.

Rolevnick, *Fasciculus, Rougemont 1481*, f. 81. *Textes des deux éditions différentes. La mention de la fondation du couvent de Rougemont (la dernière ligne ci-dessous) manque dans quelques éditions.*

**C**ontra paschalis diligenter laborauit p ecclia contra impatores et reges. ſup resignatione investiture ep̄on et abbatū. et ſatris p̄ficit. Multa etiā p̄pellsus ē a falsis fratribus. etiam impator: cu cepit cu cardinalib⁹. et per. h. mēles in vinculis tenuit. et scisma habuit. In omnibus tamē triūp̄uit. et gloriūt et pacificū fine habuit. sepultus rome in ecclesia sc̄i salvatoris. Et eccl̄ia rectissime compas hunc que crescit et decrescit. et quasi deficere rideat. sed tamē ad plenū reueratur. propter illuminationē solis eterni. qui est xp̄is dñis sponsus eius.

**S**cisma. xvij. ecclie fuit inter paschale; h. et tres prelatos fratres albertū. amalpbū. et theodericū. qui favore impatoris exerentur se. sed mala morte perierunt. et paschale obtinuit. quia iuste electus fuit. et deus fuit p eo.

**Q**uo camōti. ep̄is abb: cuiādō cōpilauit decretū **O**nodo cōstellens incepit sub berdingo apostolici p̄ fidop. et post cu buzo catalaunē. abbatē. Et nota q̄ nō eq̄ o: dies incepit. post quē graciānus rē.

**B**uogo cluniacē. abbas vir ſc̄is et pieat̄ visceribus tot⁹ affluens. revelatione dñina cōpli; monachū. frat̄. cluniacē. virtute dei nō arte virili venustissime ampliavit ſicut bactenus ecmittit. obic multo p̄ monasteriorū p̄ extitit. qui tūc in diversis mudi partib⁹ conſtruebant. et ecclie cluniacē. ſubiciebantur. propter famā ſc̄itatis ſc̄on monachorū qui tūc ibidez cōversabant. obic etiā inclitissimos habuit vīc cipulos inter quos vīdūt̄ monachū. ad almanā p reformatione regularis vite directus miraculū claruit. **M**onasterii Rubeimotis fundat ab incolis loci illi. et p Willerū comitē grecie donat.